



ELECTIONS MUNICIPALES 2026

INTERPELLATION DES CANDIDAT(E)S

POUR UNE COMMUNE SOLIDAIRE ET EXEMPLAIRE



Comme d'autres structures de l'Economie Sociale et Solidaire, le Carrefour Citoyen de Venelles et du Pays d'Aix s'inscrit dans le mouvement de l'Éducation Populaire. Il défend, au plus près des réalités vécues, les droits humains, et porte sur le terrain les valeurs d'humanisme et de respect de la différence, de délégation et de contrôle démocratiques, de justice sociale et de solidarité, de préservation des équilibres écologiques locaux et mondiaux, en référence à notre devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité ». Sans angélisme ni naïveté, sans concession non plus, avec détermination.

Les collectivités locales représentent un maillon essentiel des services publics et de notre réponse collective aux nécessités de la vie quotidienne. L'échelon communal ne saurait, à lui seul, tout résoudre. Mais il a vocation à constituer une clef de voûte de la réponse aux crises, écologique, démocratique et sociale, que nous traversons. Sur tous les sujets, les municipalités peuvent être la source d'avancées concrètes pour la population, aussi bien en matière de culture et de santé que d'éducation, de logement, de sécurité, d'environnement ou d'accès aux droits, et ce à tous les âges de la vie.

Dans notre commune, comme dans les autres, le choix entre des listes différentes permet la diversité d'opinion et favorise le débat. Il renforce la participation électorale et permet à des sensibilités différentes d'être représentées au sein du conseil municipal.

Dans ce cadre le Carrefour Citoyen interpelle les candidat(e)s qui se présentent à Venelles pour éclairer le choix des électrices et des électeurs. Il ne s'agit pas ici de produire un programme, celui-ci reste de la responsabilité des équipes candidates. Nous voulons préciser les 6 thèmes qui, selon nous, doivent trouver une illustration dans le projet municipal. Compte tenu des échéances, nous demandons pour le 6 mars prochain, un engagement formel, détaillé et écrit des candidats à l'élection municipale pour chacun de ces thèmes.

Venelles : quelques repères statistiques (INSEE 2022)

- ♦ 8432 personnes habitent la commune au dernier recensement de 2022 (8354 en 2016, 7537 en 1999, 5225 en 1982, 1553 en 1968).
- ♦ 16,6% de la population a moins de 14 ans, 12,8% de 15 à 29 ans, 17,4% de 30 à 44 ans, 20,9% de 45 à 59 ans, 19,9% de 60 à 74 ans et 12,4% plus de 75 ans. Les plus de 60 ans passent de 2229 personnes en 2011, à 2423 en 2016 et 2710 en 2022. Depuis 2023, il y a plus de décès que de naissances sur la commune.
- ♦ Parmi les + 15 ans, 33,6% sont retraités, 19,2% cadres, 14% professions intermédiaires, 12% employés, 5,6% ouvriers, 5,4% artisans/commerçants, 0,2% agriculteurs. 10% n'exercent pas d'activité.
- ♦ Parmi les 3781 ménages recensés, 8,5% sont des familles monoparentales, 31,3% des couples sans enfants, 27,9% de couples avec enfants et 31,4% des ménages d'une personne. 28% des ménages sont locataires dont 5,5% occupent un logement HLM loué vide. 52% disposent de 2 voitures ou plus. 55% des logements sont en forte sous-occupation. 204 logements sont vacants sur la commune.
- ♦ Parmi la population de +15 ans non scolarisée, 52,4% ont un diplôme de l'enseignement supérieur, 15,6% un diplôme Bac ou BP, 21,7% BEPC CAP BEP, 10,3% aucun diplôme.
- ♦ Le taux de pauvreté est de 6% en 2022 (12% des locataires), et le taux de chômage des actifs atteint 7%.
- ♦ 72% des actifs qui habitent Venelles travaillent en dehors de la commune. 82% utilisent un véhicule particulier.



Thème 1 : Des politiques publiques communales qui luttent contre les inégalités

Les communes sont en première ligne pour répondre aux besoins urgents de leurs habitants. Elles permettent de partager des expériences humaines uniques et de lutter collectivement contre les inégalités et la pauvreté. En travaillant main dans la main, chacun(e) peut devenir acteur du changement.

Faire vivre la solidarité relève au premier chef d'un engagement de proximité des services publics. Le pouvoir de vivre est à ce prix.

La lutte contre les inégalités passe nécessairement par la mixité sociale. Nous attendons des équipes candidates qu'elles indiquent avec précision, leurs engagements en la matière (objectif chiffré de rapprochement de l'obligation légale SRU de 25% de logements sociaux, gestion des logements vacants, Développement des habitats partagés et inclusifs, campagnes de sensibilisation auprès de la population, ...).

Selon l'INSEE, une part significative, de l'ordre de 25%, des familles venelloises n'est pas imposable sur le revenu. 320 familles monoparentales vivent à Venelles en 2022, regroupant 734 personnes, souvent sous le seuil de pauvreté, dont 70% avec une femme à leur tête. Il y a urgence à agir. **La mobilisation de l'épargne locale peut y participer** : Accès au logement, aux loisirs, aux services d'aide municipaux, à un tarif social pour la garderie... **Les communes ont la capacité d'agir pour mieux accompagner ces familles, et toutes les familles en général, et faciliter leur quotidien dans tous les aspects de la vie, notamment en garantissant des temps périscolaires inclusifs, financièrement accessibles et adaptés aux besoins des familles** (horaires atypiques, ...).

Une **mutuelle santé communale** peut permettre de négocier des conditions tarifaires avantageuses pour ceux qui n'y ont pas accès. Une maison publique de santé, en lien avec les médecins, qui assure des activités de soins sans hébergement, des actions de prévention et d'éducation, l'accès de tous, enfants et adultes, à des prestations de qualité contribuent à un accompagnement digne et de qualité.

L'ouverture de la **halte ferroviaire de Venelles** doit être prise à bras le corps par les candidats(es) pour débloquer la situation, développer des transports en commun fiables et mettre en œuvre des circuits d'aménagement de **déplacement à vélo**, alternatifs à la voiture.

La démocratie, c'est aussi la **protection des minorités, quelles que soient leur origine**. L'Accueil et la protection des demandeurs d'asile et réfugiés est une responsabilité qui doit concerner tous les candidats : accompagner vers l'autonomie, changer le regard sur les migrations, garantir l'accès aux services et aux droits : c'est ainsi qu'une commune devient juste et inclusive. **Quels engagements les équipes candidates prennent-elles pour renforcer le pouvoir de vivre ensemble et réduire les inégalités dans la commune ?**



Thème 2 : L'égalité Femmes-Hommes, une priorité communale

Les inégalités entre les femmes et les hommes et les violences sexistes et sexuelles persistent. Ces enjeux doivent être pleinement intégrés au sein des programmes électoraux et des projets municipaux des candidat(e)s et futur(e)s élu(e)s. **L'exemplarité de la commune en matière d'égalité femmes-hommes n'est pas un « plus » : elle doit être un fil rouge municipal.**

En conditionnant ses subventions à des engagements concrets, la commune peut obliger ses partenaires à agir pour les droits des femmes. Elle doit également être attentive à cette question au sein du personnel communal. Elle peut aussi s'engager dans la prévention, informer les femmes sur leurs droits sur la parentalité ou encore la santé, favoriser l'accès à l'emploi et la formation, en lien notamment avec le Centres d'Information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), et les associations qui interviennent dans le Pays d'Aix. **Comment les équipes candidates prévoient-elles de répondre à cette priorité ?**

Le prochain mandat municipal est crucial pour la transition écologique. Elle implique de changer nos modes de consommation, de déplacement et de production. La transition écologique doit aussi être un moyen pour lutter contre les inégalités, renforcer la cohésion sociale et améliorer la qualité de vie. La sensibilisation et la formation à la transition auprès de différents publics (élu(e)s, agent(es) territoriaux, jeunes, acteurs économiques, habitant(e)s) est la garantie des comportements du plus grand nombre. Enfin l'intégration des impacts à long terme climatique et sociale doit inscrire dans le temps les engagements municipaux, notamment dans les projets d'énergies renouvelables et d'aménage-

Une commune résiliente, c'est une commune qui protège ses habitant(e)s des canicules et des inondations, ses agriculteurs et agricultrices des sécheresses et de toutes les réalités du changement climatique ! **En commençant par celles et ceux qui en souffrent le plus, en assurant un plan de continuité des services publics et un plan d'accompagnement des publics fragilisés avec le CCAS, en cas d'aléas climatiques (crèches, santé, mobilité, etc).**

C'est aussi une commune qui anticipe les enjeux de santé et de sécurité liés aux risques climatiques, et renforce les mesures de prévention, avant qu'ils ne frappent (protection des zones de captage d'eau, sécurisation des toitures et des cheminements, mise à disposition de récupérateurs d'eau de pluie, rénovation des bâtiments publics, systèmes d'assainissement des eaux pluviales pour réduire le risque d'inondations, désimperméabilisation des sols, lutte contre les allergies dues aux pollens, ...). **Quelles mesures les équipes candidates vont-elles prendre pour concilier justice sociale, prévention des risques et transition écologique ?**



L'isolement est vecteur de tensions et d'exclusions. **Il faut remettre du collectif à tous les étages de la maison communale pour fabriquer la ville de demain.** Les pistes sont nombreuses, à toutes les étapes de la vie communale : **un conseil participatif pour instruire les projets doté d'un budget participatif des citoyens ; des commissions extra-municipales, une évaluation régulière des politiques publiques ; un référendum citoyen associé à une exigence de formation et de débat ; des initiatives intergénérationnelles pour transmettre et la mise en place de coopérations entre les communes proches en favorisant les citoyens intercommunaux, le partage d'expériences et de bonnes pratiques ; la mise en place de manifestations culturelles communes ...**

L'engagement auprès des associations sportives, culturelles ou de solidarité, c'est aussi mettre en avant le lien social et une société plus juste et équitable pour toutes et tous. À Venelles, 130 associations actives sont recensées. **Quels engagements précis, les équipes candidates vont-elles prendre pour renforcer la démocratie locale et le soutien au secteur associatif ?**

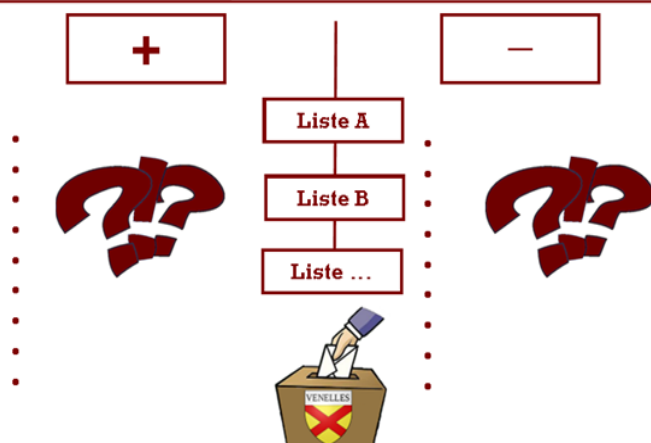


Au-delà de la charte de l'élu local, il est possible d'aller plus loin pour renforcer la démocratie représentative : **association réelle de l'ensemble du conseil municipal à l'instruction des décisions mises au vote, reconnaissance du rôle des élus minoritaires, transparence de l'action publique, lutte contre la corruption, contrôle de l'action municipale, préservation de la qualité des services et la compétence interne plutôt que l'externalisation, préservation des conditions de travail des agents et prévention des risques professionnels auxquels ils peuvent être exposés ...** **Comment les équipes candidates vont-elles répondre à l'urgence de la confiance des citoyens(nes) envers leurs représentants ?**

Les choix du conseil métropolitain influent directement sur la vie locale (le développement économique, la politique sociale et culturelle, l'aménagement de l'espace, la politique de l'habitat...) et donc sur le quotidien des chaque commune. Toutes les communes (92) ont au moins un représentant métropole. Les conseillers communautaires sont des conseillers municipaux. (108 sièges/240) et Aix-en-Provence (17 sièges/240), **les petites communes s'unir pour coopérer et agir de concert au-delà de leurs limites géographiques** décisions d'aménagement qui se déclinent aussi sur d'autres territoires de proximité. La coopération avec d'autres communes du Pays d'Aix peut commencer par exemple sur la coordination de l'expérimentation « Territoires de longue durée », les questions de mobilité, la création d'une mutuelle communale, la mise en commun de moyens, ...

Un exemple parmi d'autres : En matière de mobilité, la Métropole planifie et coordonne les réseaux de transport urbain, gère et exploite les services de transport public, développe et entretient les infrastructures de mobilité, promeut la mobilité durable (vélo...), définit la politique tarifaire, etc. Les équipes candidates aux élections municipales doivent s'engager sur les positions qu'elles défendront au sein de la Métropole sur ces questions, en complémentarité avec d'autres communes, dans une logique de « pays » et de territoires élargis.

S'abstenir nuit gravement à la démocratie



mail : carrefourcitoyenvenelles@gmail.com